

## **Violence politique et changement démocratique Moyen-Orient : la voie étroite**

### **Démocratie et histoire**

La problématique de la démocratie au Moyen-Orient est éminemment complexe. Elle englobe de multiples facteurs qui vont du culturel et de la religion aux réalités socio-économiques. En matière d'interrogations sur ce sujet délicat qu'est la démocratie arabe, il n'existe surtout pas de réponses simples à son absence ou plutôt à ses difficultés d'émergence et à la mise en place laborieuse de trajectoires démocratiques pendant maintenant près de cinquante ans. Force est, en effet, de constater que les régimes politiques arabes qui avaient jadis connu une période démocratique, comme l'Égypte de 1921 à 1952, avec des élections, des partis politiques et une vie parlementaire ou la Syrie durant l'entre-deux guerres et jusqu'en 1949, ou encore l'Irak jusqu'en 1958 n'ont pas résisté à la vague autoritaire arabe qui s'est mise en place après la naissance de l'État d'Israël. Il faut cependant relever dans ce cadre, pour la distinguer, l'expérience libanaise qui a perduré en dépit de deux guerres civiles, l'une en 1958 et la seconde en 1975 dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. L'État d'Israël a également pu fonctionner comme démocratie teintée néanmoins d'un statut politiquement discriminatoire pour les citoyens arabes de cet État.

Il est vrai que la période mandataire, durant laquelle l'occident franco-anglais avait eu la haute main au Proche-Orient sur les destinées arabes a été une période où ont été jeté les fondements formels de la démocratie : Constitution, assemblées législatives, appareil judiciaire, proclamation des libertés publiques et multipartisme. Durant cette période, l'apprentissage au formalisme démocratique n'allait pas sans une interférence perpétuelle des autorités néo-coloniales dans la vie politique arabe du Proche-Orient. On ne peut donc parler, à proprement dit, de vie démocratique autonome pour cette période mais de démocratie assistée ou plus exactement de

démocratisation exogène. L'occident, en même temps qu'il posait les bases du système démocratique s'ingéniait à le contrôler et parfois même à le suspendre lorsque ses intérêts étaient menacés. **Démocratisation exogène** donc, mais démocratie puisque le libéralisme politique existait dans ses formes connues et reconnues. Une bonne partie de la littérature politique et de voyages savants du dix-neuvième siècle, à l'époque de la découverte par les intellectuels arabes et musulmans de l'Europe avaient familiarisé les élites aux approches du système libéral européen en économie et en politique. La réforme qu'allait connaître à partir de 1839 l'Empire ottoman lui-même au temps de Tanzimats (réformes) n'était pas étrangère à cette acclimatation aux éléments du renouveau politique.

La fin de la première période démocratique a coïncidé avec la militarisation de régimes à la suite de la défaite arabe de 1948 – 1949 en Palestine. A partir de là, s'est mise en place une rhétorique qui resta longtemps dominante au Proche-Orient selon laquelle la démocratie ne pouvait pas être le souci premier de sociétés qui avaient été durement dominées et exploitées par l'occident et dont le souci primordial n'était pas de se structurer selon les normes marchandes du capitalisme, ni selon les normes politiques du libéralisme. La démocratie n'était pas le premier souci ni l'option impérieuse à faire pour des sociétés qui avaient d'abord à proposer le progrès et le développement à leur peuple sur le plan socio-économique et à construire, au plan politique et culturel leur personnalité et à affermir leur identité.

L'expérience de la démocratisation exogène laissera toutefois des traces durables dans les mentalités. Mais désormais l'idée démocratique était connotée avec la nécessité de bâtir l'unité et le progrès, contrairement à sa première signification « bourgeoise » où elle n'était vue que comme individualisme (et donc négatrice de la solidarité sociale et nationale) et enrichissement (et donc exploitation économique). Le caractère disruptif de la démocratie était mis en avant en un temps où le besoin d'unité se faisait sentir dans des sociétés qui vivaient très fortement le sentiment d'avoir été divisées et réparties entre les puissances coloniales. Il en est resté durablement gravé dans les mentalités, l'idée que la démocratie était, parce que système de liberté, un système d'inégalité et d'exploitation. Quant à l'idée que l'expression libre était un droit qu'il fallait reconnaître à tous, tout autant que la défense des libertés publiques, cette idée apparaissait secondaire dans la perception des élites révolutionnaires inquiètes pardessus tout de la possible instrumentalisation du pluralisme comme outil de déstabilisation en provenance de l'occident. C'est là le

second caractère de la perception de la démocratie de l'époque autoritaire qui n'est pas encore achevée. Je l'appellerai : **la secondarité démocratique**. J'ai montré ailleurs qu'une théorie de la légitimité de l'ordre politique arabo-islamique pouvait être bâtie à partir de cette culture politique de la secondarité. On peut répartir les régimes du monde arabo-islamique selon deux modalités de légitimation du pouvoir. Ces deux modalités opposées illustreraient la même justification de la secondarité. J'ai appelé la première « **légitimité de restitution** » et l'autre « **légitimité de rétribution** ». Dans le premier système qui est celui globalement des républiques arabes autoritaires, la légitimité du pouvoir tire sa force de coercition symbolique de la revendication nationaliste, d'un pouvoir populaire qui serait au service de l'unité nationale ou de l'unité arabe comme dans la nassérisme ou dans la version baathiste du « nationaliste arabe ». Le mécanisme de la « légitimité de restitution » fait passer les besoins d'identité et de nationalisme avant ceux de l'expression individuelle et de la liberté. « Restituer » une unité éclatée, « restaurer » une nation arabe divisée par l'impérialisme autant que par le sionisme, « refaire » la globalité d'une nation (mythifiée pour les besoins de l'idéologie) comme la nation arabe : tels sont les ressorts et les justifications de ce premier type de légitimité. La seconde légitimité est, elle, « de rétribution ». Elle est le propre des Etats traditionnels où la parole est en quelque sorte confisquée mais en contrepartie (rétribution), le citoyen de l'Etat bénéficie de toute sorte d'assistance de l'Etat. La non-participation politique est « rétribuée » au prix de la prestation de services sociaux. En somme l'absence de libertés au prix de l'Etat-Providence (*Welfare State*). Cette légitimité sous ses deux formes ou modalités, je l'ai appelée : la « **légitimité autoritaire** ». Elle se propose idéologiquement comme au service d'idéaux nationaux (et donc légitimes) mais impose une culture du désinvestissement individuel. L'individu est politiquement « sacrifié » au bien commun (rétribution) ou au bien national (restitution).

Une troisième caractéristique de l'expérience démocratique décevante dans le monde arabe tient à la permanence d'une **culture politique de l'unanimité**. Quelques précisions s'imposent ici. Je n'entends pas par culture un système de valeurs figées qui s'imposeraient à travers le temps de manière immuable et imposerait à des sociétés des attitudes et des comportements toujours les mêmes. Le culturalisme n'est pas le sens que je donne au mot culture qui est pour moi le résultat devenu de l'expérience historique et la continuité maintenue pour que ce

système puisse encore évoluer dans le temps. De ce point de vue, il est certain que l'expérience culturelle arabe formée tout autant – et j'insiste là-dessus – par la religion que par l'histoire et disons, pour faire court, par l'expérience de l'ottomanisme politique, a marqué » durablement les sociétés politiques arabes. Elles sont retombées dans cette lenteur de l'évolution dont parle Claude Lévi-Strauss quand il évoque – certes pour les sociétés « premières » - une histoire « froide » ou de « glaciation » (du XII au XIX siècles) pour parler comme les climatologues au plan des idées après quelles avaient connu une période glorieuse de production scientifique et de création culturelle. Il en est résulté la conscience historique d'une identité très forte forgée par un traditionalisme très grand quant aux valeurs qui structurent la solidarité sociale (Ibn Khaldoun parlerait de *assabiyat* : esprit de corps ; les anthropologues américain de « *primordial ties* ») et une sensibilité au changement perçue comme imposition de schémas culturels occidentaux. Longtemps cette perception fut dominante. Je montrerai, toutefois, plus loin, que dès le XIX siècle, le renversement de la problématique se fait sentir. Cependant, cette culture traditionnelle a fait que la démocratie, sous sa dimension de « système de valeurs » marqué par l'individualisme et la centralité politique de l'individu, a fait l'objet d'une compréhension négative. Elle a été souvent représentée comme désorganisatrice du tissu social et comme dysfonctionnelle. Cette culture de l'unanimité héritée du legs juridico-religieux de l'islam (voir la notion d'*ijma'* ou consensus) mais aussi, au Proche Orient, de la structuration communautaire en confessions religieuses, avec le régime ottoman de la *millet* (nation ou communauté), a fait persister le système de la parole unanime comme expression idéalisée du politique.

Le rappel de ces quelques notions n'a pour objectif de vous infliger un cours de science politique mais de souligner quelques facteurs d'une expérience socio-historique qui pointent les difficultés les obstacles mais aussi les éléments avec lesquels il faut composer pour comprendre les trajectoires arabes vers la démocratie.

A cet égard, je voudrais dire, ici, que je ne crois pas à quelque « exceptionnalisme arabe » dont il est souvent fait mention pour expliquer le manque de démocratie sur l'étendu spatiale et géographique du monde arabo-musulman. Les sociétés arabes ne « pourraient pas », seraient « incapables » de progresser sur le chemin de la démocratie. Les arguments sont ici culturels, le plus souvent de

« type religieux », sur « l'incapacité inhérente », à l'islam de pouvoir produire une culture démocratique. Je n'y crois pas, car l'expérience historique de toutes les sociétés du monde montrent que le religieux comme réalité culturelle est doté de souplesse. Les convictions des femmes et des hommes concernant le sacré et son rapport au politique ne sont dans leur formulation fixées une fois pour toutes, rivées à un type d'organisation sociale, prisonnières d'un seul mode d'expression. Et même si la culture religieuse informe, oriente et conditionne les comportements individuels et collectifs, le progrès technique, l'évolution des mentalités, l'ouverture sur les sociétés autres, l'évolution de l'interprétation et de l'exégèse religieuses amènent l'adaptation du religieux à de nouvelles formes de vie sociales. Le christianisme a pu être dans son rapport au politique : théocratique, acceptant l'absolutisme de droit divin, admettant une formulation du rapport société/religion sur le mode de la « démocratie chrétienne » ou s'accommodant de la laïcité ailleurs et échapper à sa confusion avec la tyrannie ou la confusion des sphères religieuse et politique comme le prétendent certains. L'islam devrait pouvoir suivre des trajectoires similaires. Rien ne l'interdit au plan conceptuel. Sur un plan politique, il en va certes autrement vu le contexte historique et social. C'est pourquoi, il me semble plus fécond de retenir comme une hypothèse et une explication dans l'expérience démocratique arabe le poids de l'évolution historique régionale. Cela ne disqualifie pas les autres proches mais permet simplement de s'interroger sur la problématique actuelle de la démocratie au Moyen-Orient. La région en question représente une zone de turbulence dans laquelle la construction des Etats et l'édification de la démocratie rencontrent des difficultés majeures. Quelle est donc la situation qui prévaut actuellement au Moyen-Orient et quel est son impact sur la construction démocratique ?

## **Démocratie et évolution contemporaine du Moyen-Orient**

En termes d'évolution historique trois caractéristiques majeures de l'époque présente se détachent nettement.

La première est que, après l'invasion de l'Irak et la disparition du régime de Saddam Hussein, la région moyen-orientale vit une période de grande incertitude. La présence occidentale se fait sentir selon des formes que l'on pensait dépassées puisque c'est **une présence armée étrangère massive** qui s'impose. Cette ingérence étrangère s'accompagne de la part des Etats-Unis d'un projet déclaré de démocratisation du « Grand Moyen-Orient » dont l'Irak serait l'exemple initiateur. Cette volonté de peser sur les destinées de la région se manifestent par ailleurs dans un autre contexte national celui du Liban qui fait l'objet d'un traitement direct de la part de la communauté internationale par le biais de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU comme la résolution 1559 qui souligne, vis-à-vis de la Syrie, la nécessaire indépendance du pays, qui réclame le désarmement des milices (essentiellement celles du Hezbollah et des organisations palestiniennes) ou comme la résolution 1595 qui a mis en place une commission d'enquête internationale pour élucider les conditions de l'assassinat du Chef du gouvernement libanais Rafic Hariri et fait peser sur la Syrie de graves soupçons en la matière.

En deuxième lieu, la **stagnation du processus de paix israélo-arabe** continue de représenter en termes de tensions durables le véritable nœud du conflit moyen-oriental et demeure la plus grande source des tensions actuelles. De ce point de vue, l'arrivée au pouvoir du Hamas n'est pas seulement un fait électoral mais pose la question de la poursuite de la lutte armée et de l'opposition à Israël de la part d'une faction qui pour gouverner maintenant n'a pas moins maintenu sa dénonciation des Accords de paix d'Oslo du 13 septembre 1993. Le problème n'est pas posé d'ailleurs à sens unique puisque si le Hamas ne reconnaît pas formellement les Accords de paix, ni même l'existence d'Israël, en dépit des accords internationaux signés par l'Autorité palestinienne et des résolutions du Conseil de sécurité et des projets comme celui de la « Feuille de route », le Hamas fait valoir qu'Israël continue de violer la légalité internationale notamment sur la colonisation en Cisjordanie et sur la construction du Mur condamnées par l'ONU et en particulier, pour la seconde, par la Cour Internationale de Justice comme contraires aux conventions internationales

Enfin, la **mobilisation nationaliste et identitaire** au Moyen-Orient ne manque pas d'inquiéter tous ceux qui observent la région. L'opposition à l'occident d'une

manière générale, le nationalisme palestinien ou irakien qui s'affirme contre lui, en partie au moins, le « nationalisme nucléaire » de l'Iran et sa volonté de jouer un rôle de premier plan comme acteur régional stratégique sont des éléments de tension et d'exacerbation. Dans la foulée, la montée de l'islamisme correspond aussi à cette perception d'encerclement de la région à laquelle les mouvements islamistes répondent par une mobilisation identitaire très grande.

La construction démocratique n'est pas un processus qui se déroule dans un espace aseptisé et en vase clos. Le contexte régional de l'aire arabo-musulmane conduit à poser les processus de démocratisation dans le cadre des contraintes régionales et de politique internationale qui s'imposent aux sociétés arabes notamment.

## L'avenir du processus démocratique

Dans ce contexte lourdement chargé, ce qui est remarquable à souligner relève des percées lentes mais certaines des processus de démocratisation.

D'abord comment ne pas souligner que les **sociétés civiles**, terme utilisé ici de manière générique, font entendre leur voix et qu'elles participent de plus en plus à une contestation manifeste des régimes en place. Ainsi, lors des dernières élections présidentielles et législatives égyptiennes, des mouvements réclamant un véritable pluralisme politique et la libre compétition politique ont fait leur apparition. Des mouvements comme « *kifaya* » ou l'action du parti politique « *al Ghad* » (l'avenir) de Ayman Nour ont permis de montrer un début de mobilisation civile. C'est un fait suffisamment nouveau pour ne pas le noter. Les élections en Irak ont été l'occasion pour nombre d'intellectuels, d'associations féminines, de mouvements de droits de l'Homme de s'exprimer. Le fait que cette montée en visibilité s'accompagne de répression policière comme en Egypte ou par un niveau de violence inouïe, comme en Irak, montre les contradictions et les difficultés de la période actuelle. Au Liban, la mobilisation populaire des mouvements de foule comme ceux du 8 mars ou du 14

mars 2005, les démonstrations impressionnantes du 14 février 2006 indiquent que des foules jadis timorées et apeurées n'hésitent plus à s'exprimer et à se confronter à la répression. En Syrie, les mouvements civiques qui réclament la levée de l'état d'urgence et la fin du quasi monopole du parti unique commencent à gagner en notoriété. Le pouvoir est dès lors contraint de lâcher du lest et de ne plus garder en prison trop longtemps des militants des droits de l'Homme qu'il emprisonne et relâche régulièrement de peur d'essuyer des critiques ou d'avoir les regards de l'opinion internationale braqués sur lui. Dans cet ordre d'idées, la protestation politique s'accompagne aussi de demande de réformes de la vie économique. La démocratie n'est pas seulement la garantie des droits. Elle est aussi participation à la gestion de l'Etat. A cet égard on pourrait tenter un parallèle avec les révolutions bourgeoises de l'occident au dix-huitième et dix-neuvièmes siècles où la bourgeoisie nouvelle demandait à la royauté une plus grande participation au pouvoir du fait de son nouveau pouvoir économique. Toutes proportions gardées, c'est un peu de cela qui se passe dans le monde arabe aujourd'hui où une bourgeoisie d'affaires s'est constituée qui fait pression sur le pouvoir en place pour obtenir des garanties pour ses investissements et le rapatriement de ses capitaux et pour demander un meilleur fonctionnement de l'Etat. La lutte contre la corruption, les procédures de transparence et les normes nouvelles en matière de gouvernance vont aussi dans le sens du changement des habitudes de l'Etat autoritaire. A cet égard comment ne pas constater aussi l'essoufflement de l'Etat-Providence, un peu partout dans le monde arabe, qui oblige les Etats à libéraliser la vie économique pour ceux qui sont dans une économie un tant soit peu dirigiste. L'Etat est aussi amené sans y parvenir à faire face à la demande d'emploi due à la pression des jeunes de plus en plus nombreux qui arrivent sur le marché de l'emploi.

En deuxième point, il faut aussi noter que la demande de démocratisation est de plus en plus le fait, en monde arabe, de trois catégories qui ne manqueront pas de jouer un rôle important dans l'évolution politique en cours. La démocratie avancera dans le Moyen-Orient arabe par un biais original qui repose sur trois grands vecteurs de modernisation politique. Les **femmes et les associations féminines** sont un vecteur important pour la transformation des attitudes. En Irak, en Palestine, en Arabie Saoudite récemment lors d'élections à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djeddah, les femmes ont une voix plus grande au



chapitre. Ainsi, lors de la discussion constitutionnelle en Irak, les femmes, sans obtenir gain de cause, ont suffisamment contesté une application stricte de la *Charia* les concernant pour ne pas voir l'urgence l'importance pour elles d'apprendre aujourd'hui à défendre leurs propres causes. Au Koweït, elles seront électrices en 2007 et l'on s'oriente vers un changement de leur statut en Arabie Saoudite.

Les **minorités religieuses et ethniques** sont un autre vecteur de transformation en monde arabe. Le pluralisme démocratique n'est pas seulement celui des idées. Il est aussi celui des sociétés. Comment assurer la représentation des communautés qui composent la mosaïque humaine d'ethnies et de religions qui est celle du Moyen-Orient ? Tel est le défi posé aux démocraties naissantes. Le danger est dans une trop forte communautarisation qui ferait perdre le sens de l'Etat et de la citoyenneté. Mais l'autre risque est, en ne donnant pas suffisamment d'autonomie aux groupes, de voir la contestation miner la stabilité des Etats. La question kurde en Irak peut se poser en ces termes puisqu'une revendication très forte d'autonomie peut amener jusqu'à la séparation et *in fine* à la partition de l'Etat. La juste représentation des minorités induit et produit, indirectement, de la démocratie. Outre le fait qu'elle introduit de la visibilité sociale, nationale et ethnique, elle constitue un élément d'équilibre dans la construction de l'Etat. En garantissant des droits à chaque groupe, cette représentation empêche le centralisme autoritaire et dictatorial. On l'a vu dans le cas irakien récemment, bien qu'une communautarisation poussée puisse être un motif potentiel d'éclatement de l'Etat.

Enfin, le troisième vecteur de modernisation démocratique est représenté par les **associations de droits de l'Homme**. L'action des groupes de défense des droits et des libertés se fait généralement en coordination avec les grandes fédérations et ONG dédiées dans le monde à la défense des libertés. De ce fait, les associations locales peuvent jouir d'une « couverture » internationale qui les rassure et les conforte dans leur action. La publicité donnée aux rapports relatifs aux Droits de l'Homme, sans menace réelle pour des Etats habitués à faire face à la suspicion internationale, ne peut laisser toutefois indifférents les Etats autoritaires. L'ouverture démocratique se fait aussi sous la pression d'une demande de protection des libertés dont la répercussion dépasse les frontières nationales.

Il reste néanmoins que la grande question qui reste posée aujourd'hui concerne **le succès électoral sans précédent des mouvements islamistes** désireux de pousser le plus loin possible leurs acquis et qui ont compris que la démocratie pouvait être, là où elle est présente, un support et un moyen de percée et de participation politique. Les « islamistes de gouvernement » ont décidé de jouer le jeu démocratique. Les résultats sont impressionnants. En Palestine, le Hamas a totalisé 76 députés sur les 132 du parlement palestinien; en Egypte les Frères musulmans ont réussi à faire élire 88 députés sur les 444 du parlement Egyptien ; en Irak à la suite des élections législatives plus de 130 députés sur 275 appartiennent à la mouvance fondamentaliste qu'elle soit sunnite ou chiite; au Koweït 11 députés sur 75 appartiennent à la mouvance fondamentaliste principalement celle des Frères musulmans; au Liban sur 128 députés une douzaine se réclament des mouvances fondamentalistes du pays, principalement celle du Hezbollah. Ce regain de poussée identitaire est-il à mettre au compte d'une contestation de la démocratie ? Est-il compatible à terme avec le système démocratique lui-même ? Ce sont là deux questions fondamentales.

A la première, on répondra que la poussée identitaire électorale correspond certes à la fois à un besoin de réaffirmation de soi et de recherche d'identité. Mais elle est surtout à interpréter comme une réaction protestataire et, pour utiliser les termes de la science politique, elle répond à une fonction « tribunitienne » de canalisation de la critique du régime. Les partis politiques cristallisent, convoient et acheminent la contestation. Leurs critiques concernent l'exercice du pouvoir solitaire (comme en Egypte) ou celle du pouvoir inefficace et corrompu (comme en Palestine).

A la seconde question, on répondra que le pari est que la démocratie doit s'ouvrir à toutes les formes d'expression qu'une société peut avoir. Certes, des expressions non démocratiques sont un danger certain pour la démocratie. mais toutes les situations n'ouvrent pas sur une « algérisation ». Il existe aujourd'hui de puissants contrepoids pour contenir la poussée identitaire. L'islamisme, qui a d'ailleurs appris les leçons de l'Algérie, propose de manière très subtile, sans remettre en cause les fondements des régimes, de conjuguer la demande de moralisation de vie politique à la demande démocratisation. On pourrait même aller plus loin pour montrer que par le biais de la démocratie et l'appel à la responsabilité

citoyenne des individus, l'islamisme entend reconstituer de l'identité collective avec de la participation individuelle. La voie de la démocratie arabe est étroite. Elle est à la croisée de plusieurs trajectoires qui mêlent le développement interne des sociétés, l'évolution des mentalités, principalement les mentalités religieuses, et des processus d'individuation qui sont ceux de la vie économique et sociale moderne.

Mais l'avenir de la démocratisation n'est pas dans la seule évolution de la trajectoire démocratique nationale. Elle est facteur, au Moyen-Orient, de la résolution des conflits dans la justice et dans un partenariat renouvelé ouvert, tolérant et respectueux, entre l'islam, les pays arabes et l'occident. L'affaire dite des « caricatures danoises » est venue montrer, en soulignant l'état d'exaltation des sociétés musulmanes, l'urgence d'un tel partenariat.

Joseph Maïla

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.